



# DEMAIN GENÇAY

JOURNAL MUNICIPAL - MARS 2012

## Le mot du Maire

L'année en cours est importante pour notre commune d'une part, pour la France d'autre part.

### **Pour notre Commune :**

Le conseil prépare le budget municipal avec l'aide de Madame Céline BLUGEON, inspectrice du Trésor Public à Gençay. Ce budget sera voté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 29 mars de 20h30 à 22h30. Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, il ne sera pas nécessaire d'augmenter les taux de nos impôts locaux. Je rappelle que les réunions du Conseil sont ouvertes au public et j'invite ceux qui le souhaitent à y assister. Dans ce bulletin, vous constaterez que nous poursuivons nos investissements comme cela était prévu. Malgré la crise qui sévit dans notre pays, le conseil fait le maximum pour fournir du travail à nos entreprises qui en ont bien besoin. Ainsi, la Maison de la Petite Enfance devrait être terminée au début de l'été, les ordres de services pour la construction de la nouvelle gendarmerie vont être adressés aux entreprises début avril au plus tard. Les travaux dureront onze mois. Nous avons cependant quelques inquiétudes pour l'opération du Quartier Durable de la Grande Borne. Nous ne sommes pas certains d'obtenir les prêts nécessaires dans des conditions acceptables auprès des banques. Si cela se confirme, nous serons dans l'obligation de geler ce projet jusqu'à l'obtention des crédits nécessaires.

### **Pour notre Pays :**

Des élections importantes vont avoir lieu les dimanches 22 avril et 6 mai pour les présidentielles, les dimanches 10 et 17 juin pour les législatives. L'organisation de celles-ci représente un travail important. Chaque électeur inscrit dans la commune peut y participer et j'invite les électeurs à venir aider les conseillers municipaux à tenir le bureau de vote lors d'un des quatre dimanches. Il s'agit de participer à une permanence qui dure 2h30. Nous recrutons aussi des personnes pour assurer le dépouillement après le scrutin à partir de 18h. Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie.

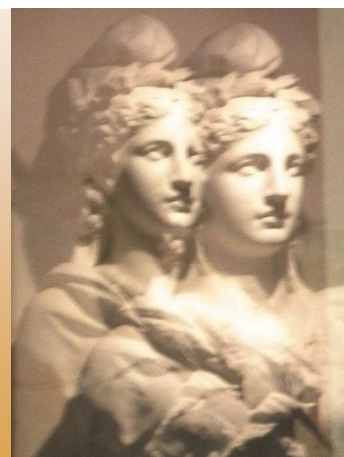
L'exercice de la démocratie est l'affaire de chacun d'entre nous et pas seulement du conseil municipal.

Jean CRESPIN

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

Travaux : pages 2 et 3  
Quoi de neuf ? : page 4  
Environnement : page 5  
Prévenir : le frelon asiatique : page 6  
A savoir : page 7  
Bientôt : page 8  
Informations pratiques : page 9  
Communiqués : page 10  
Animations : page 11  
Patrimoine : page 12

Notre Marianne,  
omniprésente  
en salle de conseil  
grâce au double vitrage.





# Travaux

## VOIRIE

Les travaux commencés en 2011, impasse du Chêne, route de Château Garnier, rue Emilien Fillon (trottoir) seront terminés rapidement par l'entreprise Arlaud.

Les modifications de la circulation du champ de foire annoncées en 2011 n'ont pu être réalisées, ces travaux ne présentant pas un caractère urgent. Cependant, ils restent d'actualité et seront effectués, en fonction de la disponibilité de nos agents, courant 2012.

### Aménagement du carrefour des rues du Palateau - Émilien Fillon

Quelques précisions s'imposent.

Une société privée a acheté l'ensemble garage et maison Bouzier. Elle a obtenu des services de l'État l'autorisation de démolir.



La «Maison Bouzier.»



Un carrefour qui pose problème

Esquisse de l'aménagement fournie par la subdivision de Montmorillon.




Cette société a fait don au Conseil général d'une partie de son terrain, environ 300 m<sup>2</sup> afin de permettre l'aménagement de ce carrefour, peu adapté aujourd'hui à la circulation des poids-lourds.

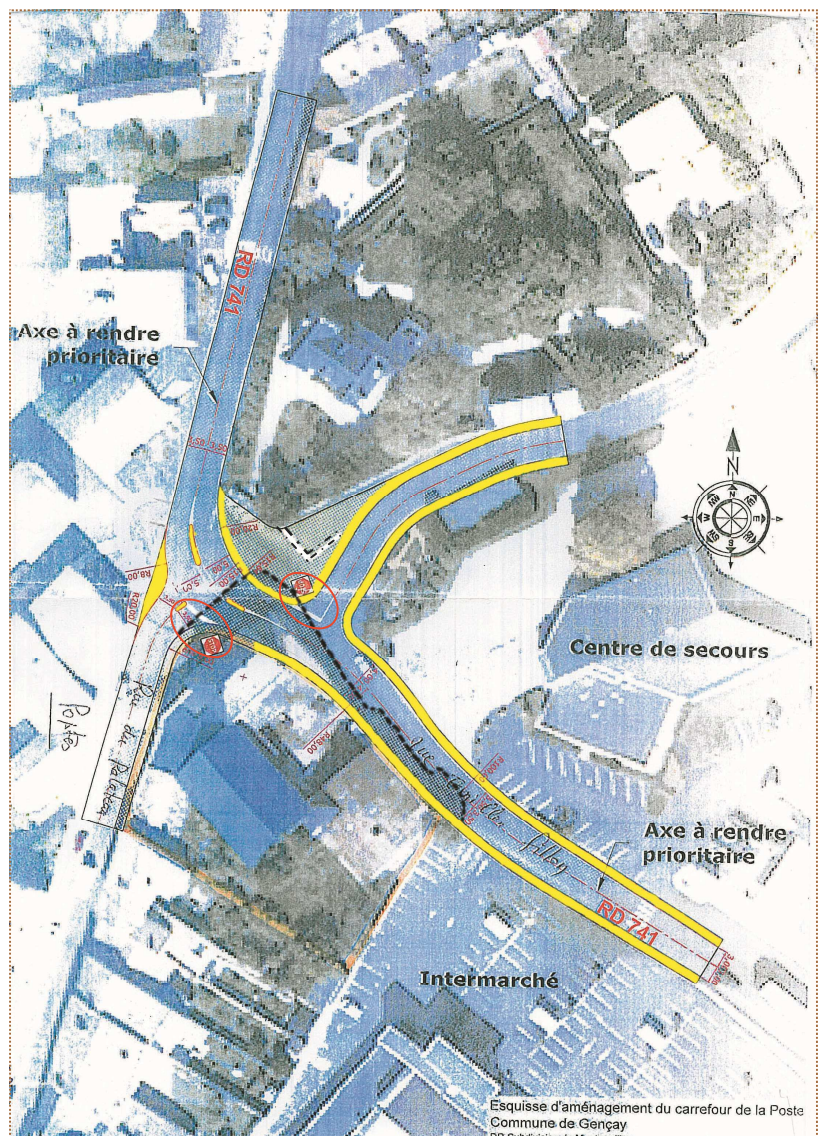
La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil général. L'opération sera cofinancée par cette collectivité territoriale et la commune de Gençay.

Les travaux (et des perturbations évidentes de circulation) sont prévus pour le second semestre 2012.

La commune a veillé, quant à elle, à la mise en sécurité (neutralisation) des citernes de l'ancien garage.

#### Légende :

-  : ancien tracé de la voie selon l'implantation de la maison et de la station service.
-  : limites de la nouvelle voie.
-  : 2 panneaux «stop» prévus, rue du Palateau et Chemin brun.



Esquisse d'aménagement du carrefour de la Poste  
Commune de Gençay  
DR Subdivision de Montmorillon





## ASSAINISSEMENT

Mise en place d'une station de relevage pour le raccordement des eaux usées route de Couhé.

Les travaux seront effectués au cours du premier semestre 2012.



## STATION D'ÉPURATION

Les travaux sont terminés, le fonctionnement est en phase d'essai pour un mois.

Il s'agit d'effectuer les contrôles nécessaires afin que les services de l'État valident la conformité de cette structure.

Vous pourrez visiter de cette station le 16 juin prochain.

- ◆ En matinée, de 10 heures à midi.
- ◆ En soirée, de 14 à 16 heures.

Journée « Portes ouvertes » par groupe de 20 personnes.



## IMPASSE D'ACCÈS AU VIEUX CHÂTEAU

Les travaux seront effectués pendant les congés scolaires de Pâques pour ne pas perturber l'accès à l'école maternelle.

## CHÂTEAU D'EAU

Les travaux sont terminés ; la visite de réception définitive a été effectuée le 15 mars dernier.



## PETITE ENFANCE

Les travaux suivent le programme établi par l'architecte et les délais sont respectés. La toiture végétalisée a été classée « Chantier de référence ». Sa construction sera suivie de façon précise pour servir de modèle aux artisans concernés.



## QUARTIER DE LA GRANDE BORNE

Voici le plan définitif de ce nouveau

- : implantation de la nouvelle gendarmerie.
- : une voie d'accès est prévue jusqu'au rond-point, route de Confolens.
- ⊕ : Emplacement des jardins collectifs ouverts à tous ceux qui souhaitent cultiver un petit potager.





# Quoi de neuf



## UNE DÉLIBÉRATION QUI PEUT VOUS CONCERNER

Nos agents passent beaucoup de temps à capturer des chiens errants. Le conseil municipal du 16 janvier dernier a décidé :

1. que les frais de capture par ces agents seraient facturés 120 € au propriétaire du chien, somme payable au Trésor public.
2. Seront également facturés à prix coûtant les frais complémentaires pour
  - ◆ la mise en fourrière,
  - ◆ l'intervention d'un vétérinaire pour une télé anesthésie ou tout autre moyen de capture,
  - ◆ la recherche d'identification du chien par un vétérinaire.

## CHANTIER DE PLANTATION DE HAIE, CHEMIN DE LA GRANDE BORNE

Ce chantier, invitant les habitants à y participer, eut lieu les vendredi 9 et samedi 10 mars avec un soleil rayonnant. Sur les deux jours et dans une ambiance conviviale, une trentaine de personnes dont dix enfants était présente pour nous aider à préparer les plants, creuser, planter, poser les tuteurs puis les gaines de protection pour les chênes et arroser. Les plants, fournis par l'association Prom'Haies et composés d'essences locales contenaient une dizaine de variétés d'arbustes dont l'églantier, le prunellier, la bourdaine, le fusain d'Europe, le troène et bien d'autres. Ces essences mellifères et fructifères représentent un réel garde-manger pour notamment, les insectes butineurs, les oiseaux et les mammifères. Après cette activité de plein air, boissons et casse-croûte furent bien mérités.



### Jeunes et moins jeunes, en pleine action

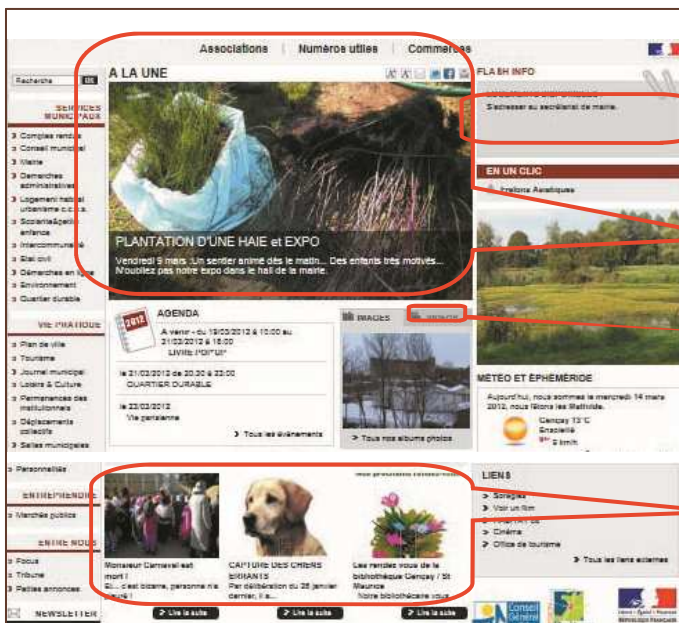


Cette haie champêtre, longue d'environ 500 mètres, fut principalement plantée pour combler le manque de barrières naturelles, accueillir la petite faune, abriter les promeneurs mais aussi pour les générations à venir.

Pour information, de 1992 à 2003, 20 000 hectares de haies, d'arbres, de bosquets et de chemins ont disparu en Poitou-Charentes. (Source : Observatoire Régional de l'Environnement).

Le paillage, une étape incontournable après la plantation, s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Composé de broyats de chêne et de châtaignier, il permettra aux plants de garder l'humidité et la fraîcheur d'autant que la sécheresse se fait déjà ressentir. La rusticité des plants devrait cependant résister au manque d'eau.

Enfin un grand merci à tous les volontaires (public multi-générationnel) et à l'animateur de Prom'Haies pour sa prestation.



## Nouveautés sur le site de la commune : [www.gencay.fr](http://www.gencay.fr)

En un clic : vous pouvez accéder directement à une info d'actualité générale.

La Une : le titre et le début du texte s'incrémentent sur la photo.

Nous pouvons désormais inclure de petites vidéos dans nos actualités.

Les dernières actualités sont regroupées par 3 sous la Une.

Invitation : inscrivez-vous à la newsletter pour être informé des événements importants.



## UN HIVER TARDIF SUIVI D'UN PRINTEMPS PRÉCOCE...



# Environnement

Dès la fonte des neiges, les crocus printaniers s'ouvraient et s'épanouissaient en stations plus ou moins éparées à l'aire du Père Aucher. Les ficaires fausses renoncles, ces petites fleurs jaunes qui tapissaient les pelouses de taches plus ou moins abondantes avant la neige ont, quant à elles, souffert du froid mais pas toutes, car au moment où j'écris ces lignes, certains endroits en sont recouverts.

### *Pulmonaire officinale*



Aussi, les violettes des bois émergent du sol et les feuilles des pervenches marquent une floraison proche. Pâquerettes, lamiers pourpres et véroniques (petites fleurs bleues) égayent pelouses et bords de chemin. En lisière, les fleurs bleues, mauves et roses des pulmonaires officinales commencent à apparaître alors que les prunelliers fleurissent les haies. En milieu humide, le populage, une renoncule aux fleurs jaunes, se laisse admirer. Quant aux arbres, ils bourgeonnent à leur rythme...



Le froid a certainement provoqué des hécatombes chez nos amis les animaux et notamment les oiseaux qui ne pouvaient plus se nourrir à cause des sols gelés. En effet, vers de terre et compagnie sont alors difficiles à dégoter. Proche du Foyer logement, des espèces assez peu communes ont été observées comme les grives mauvis, litornes et les mésanges nonettes. Dans les jardins, des mésanges noires se joignent à leurs cousines bleues et charbonnières alors que le bruyant pic noir naviguait entre Beausoleil et le bois de Galmoisin. Boules de graisse et mangeoires généreusement garnies de graines furent alors très prisées par les passereaux les aidant ainsi à survivre.

### *Une grive mauvis un peu perdue...*

Côté migration, dès la fin janvier, des passages de grues se faisaient entendre alors que le pic eut lieu la dernière quinzaine de février (en continu plusieurs soirs et un vol d'au moins 300 individus le 27/02 au-dessus du bourg) ponctué de quelques vols d'oies cendrées. Le soir, au bois de la Roche, le hululement du mâle de la chouette hulotte dénote sa présence et parfois la femelle lui répond avec ses « kheivi-kheivi ». En début d'année, l'effraie des clochers surnommée « dame blanche » s'est à nouveau fait entendre autour du Foyer logement et de la place du Cheval blanc derrière les rues de la Roche et du 8 mai. Ces rapaces nocturnes chassent principalement des petits rongeurs régulant ainsi leurs populations. Je rappelle que tous les rapaces (diurnes et nocturnes) sont intégralement protégés par la loi. Depuis peu, les hirondelles sont de retour avec au menu des quantités d'insectes volants et pour l'observateur un spectacle gratuit de loopings.

Dernier point. Les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) ont commencé leur périple du printemps. Le crapaud commun assez présent sur la commune traverse les routes à la recherche de femelles pour s'accoupler. Pour eux, routes et chemins ne représentent pas d'obstacles mais bien des passages de transition qui, malheureusement, peuvent s'avérer mortels ! Même si ces animaux restent peu appréciés de la majorité, ils participent pleinement à l'équilibre de la chaîne alimentaire et beaucoup sont en nette régression. Pensez-y et soyez vigilants sur les routes !

### *Jeune grenouille camouflée par le lierre*



Enfin depuis quelques semaines, les papillons volettent lors de journées ensoleillées alors qu'au crépuscule les chauves-souris sortent de leurs gîtes pour traverser les airs et consommer de nombreux insectes dont les papillons de nuit.

Fabienne Plissonneau, animatrice environnementale

### **Analyse des sondages « biodiversité chez soi et charte terre saine »**

! Pour des raisons de priorités internes, les résultats seront communiqués dans le prochain bulletin.

## À PROPOS DU FRELON ASIATIQUE

La prolifération de cet insecte, apparu en France en 2004 inquiète les services de l'État.

M. Yves Dassoville, Préfet de la Vienne, précise dans un courrier aux maires que :

- ◆ en cas de nid sur une propriété privée, il faut faire appel à un désinsecteur spécialisé, les frais étant à la charge du propriétaire..
- ◆ les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) n'interviennent **exceptionnellement** sur une propriété privée qu'en cas de nid inaccessible..., et sur les espaces territoriaux de la commune qu'en cas de danger immédiat pour la population.

Des campagnes de communication encouragent la populations à confectionner des pièges.

**Cependant, leur efficacité est contestée...**

Fabienne s'est penchée sur la question. Voir ci-contre.



Prévenir !!

### Pièges à frelon asiatique :

Suite à des recherches complémentaires menées sur l'efficacité de ces pièges, il est fortement déconseillé d'en installer car ils provoquent plus de mal que de bien. En effet, non seulement ces pièges ne réduisent pas la prolifération de l'espèce, mais en plus, ils attirent de nombreux autres insectes non invasifs (frelons européens, papillons, scarabées, etc.) dont la majorité périt. Pour ceux qui arrivent à s'échapper, leurs ailes collées les empêchent de voler, les condamnant ainsi à mourir avant l'heure.

Par conséquent, ces pièges ne réduisent pas l'espèce ciblée, mais en plus, ils endommagent considérablement les populations d'insectes dont certaines sont déjà en sursis. Rappelons au passage que les butineurs sont indispensables pour la pollinisation et que tous les autres insectes ont leur rôle à jouer.

**Le message à retenir est donc :**

**NE PAS INSTALLER DE PIÈGE  
À FRELON ASIATIQUE !**

Enfin, j'invite tous les habitants à s'informer davantage à ce sujet auprès de structures compétentes telles que Vienne Nature (05 49 88 99 04) et l'OPIE (Office pour les Insectes et leur Environnement) : 01 30 44 13 43).

Fabienne

### Le Cycle du frelon

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Phase N° 1									
			Phase N° 2								
						Phase N° 3					
									Phase N° 4		

Phase N° 1	<p><b>Piégeage des fondatrices 2010</b></p> <p>Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver, elles s'alimentent et chacune d'elles recherchent un endroit pour construire un nid</p>		
Phase N° 2	<p><b>Recherche de nids primaires</b></p> <p>Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture unique en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des œufs qui donneront tous des ouvrières</p>		
Phase N° 3	<p><b>Recherche de nids secondaires</b></p> <p>La colonie se développe et le nid augmente de volume. Le nid est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir le couvain et des substances sucrées pour les adultes restés au nid.</p>		
Phase N° 4	<p><b>La chasse aux fondatrices 2011</b></p> <p>Les sexués émergent du nid et s'envolent pour s'accoupler. Le nid est le plus souvent en haut d'un arbre, dans un buisson, sous les charpentes, rebords de toits, vérandas et même au sol. Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver et seules les futures reines survivent et cherchent un abri pour l'hiver. Le nid d'hiver est abandonné.</p>		



### Ne cherchez plus :

Certains cherchent, semble-t-il, vainement des informations sur la prime à la cuve à fioul. Cette année, elle n'existe plus, même si le prix moyen de vente selon l'I.N.S.E.E. a progressé en 2011 de 65,7%.

### 11 Novembre :

La loi fixant au 11 novembre la commémoration de **tous** les morts pour la France est publiée au journal officiel du 29 février dernier.

Cependant, cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationales.

### Étudiants :

Les demandes de bourses et de logement universitaire 2012 doivent être effectuées avant le 30 avril. ([www.crous.fr](http://www.crous.fr))

### L'éthylotest

est obligatoire dans la voiture à compter du 1er juillet 2012. À compter du 1er novembre, son absence sera sanctionnée par une amende de 11 €.

### Écobuage :

100 mètres est la distance de recul des brûlis vis-à-vis des routes et chemins ouverts à la circulation.

Au niveau communal, les feux de jardin sont interdits.

### Vitesse ...

La vitesse en ville est ,aussi et toujours, à Gençay de 50 km/heure...

### Quelques rappels :

#### Élections :

**Présidentielles** : dimanche 22 avril, dimanche 6 mai.

**Législatives** : dimanches 10 et 16 juin.

#### Collecte des ordures ménagères :

**Le calendrier** de collecte a été distribué avec le bulletin de décembre dernier... Il est toujours disponible au secrétariat de la Communauté de communes si vous l'avez égaré, ce qui doit être le cas pour certains au vu des poches poubelles qui parsèment certaines rues et donne de notre cité une image « bidonville du Tiers Monde » assez désagréable.

Nous avons prévu, mais **uniquement pour des situations exceptionnelles** (départ en vacances, déménagements...) un conteneur, rue Emilien Fillon, destiné à la collecte **occasionnelle** des sacs poubelles ne pouvant être déposés, la **veille au soir de la collecte**, selon le calendrier ci-dessus évoqué.

De même, les conteneurs sous les halles sont réservés aux commerçants non sédentaires des jeudis et samedis.

S'il vous plaît, halte aux dépôts sauvages !



À savoir

### Votre avis nous intéresse...

Vos remarques, vos suggestions, formulées sur cet espace de parole, à déposer ou à adresser à la mairie, ou sur le site internet de la commune seront les bienvenues... (Nota : les courriers « anonymes » ne sont pas pris en considération)

M., Mme, Melle .....

Adresse .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Maisons fleuries : Processus en 2012

Pour des raisons pratiques, nous demandons aux personnes qui fleurissent leurs balcons, leurs jardins en façade... et qui souhaitent en être remerciées de nous fournir un ou deux clichés papier.

### La seule contrainte :

le fleurissement doit être visible de la rue.

Date limite de dépôt au secrétariat : le 17 août 2012.

Faites jouer la solidarité entre voisins ; trouver celui qui a l'âme d'un photographe...



## Reprise de l'opération en 2012

Après concertation avec les commerçants non sédentaires du jeudi et du samedi matin, il a été décidé de reprendre l'opération en mai.

Les tickets seront donc distribués dès début mai.  
Le tirage sera effectué en fin de mois.

Pour essayer de satisfaire tout le monde,

- ◆ Le 1er lot sera donné sur place.
- ◆ Le numéro de ticket du 2ème tirage sera affiché sur le tableau noir sous les halles et le lot pourra être retiré en mairie au cours du mois suivant.

## Artisans et commerces :

◆ **David Ranger** s'installe à Gençay.  
Plomberie, chauffage et dépannage. 7j/7.  
Téléphone 05 49 59 29 77  
ou 06 79 83 57 19

- ◆ Station tatouage, piercing,  
Maquillage permanent  
**Raphaël Lochon**  
Place du Marché  
Ouverture prévue fin avril



Bientôt...

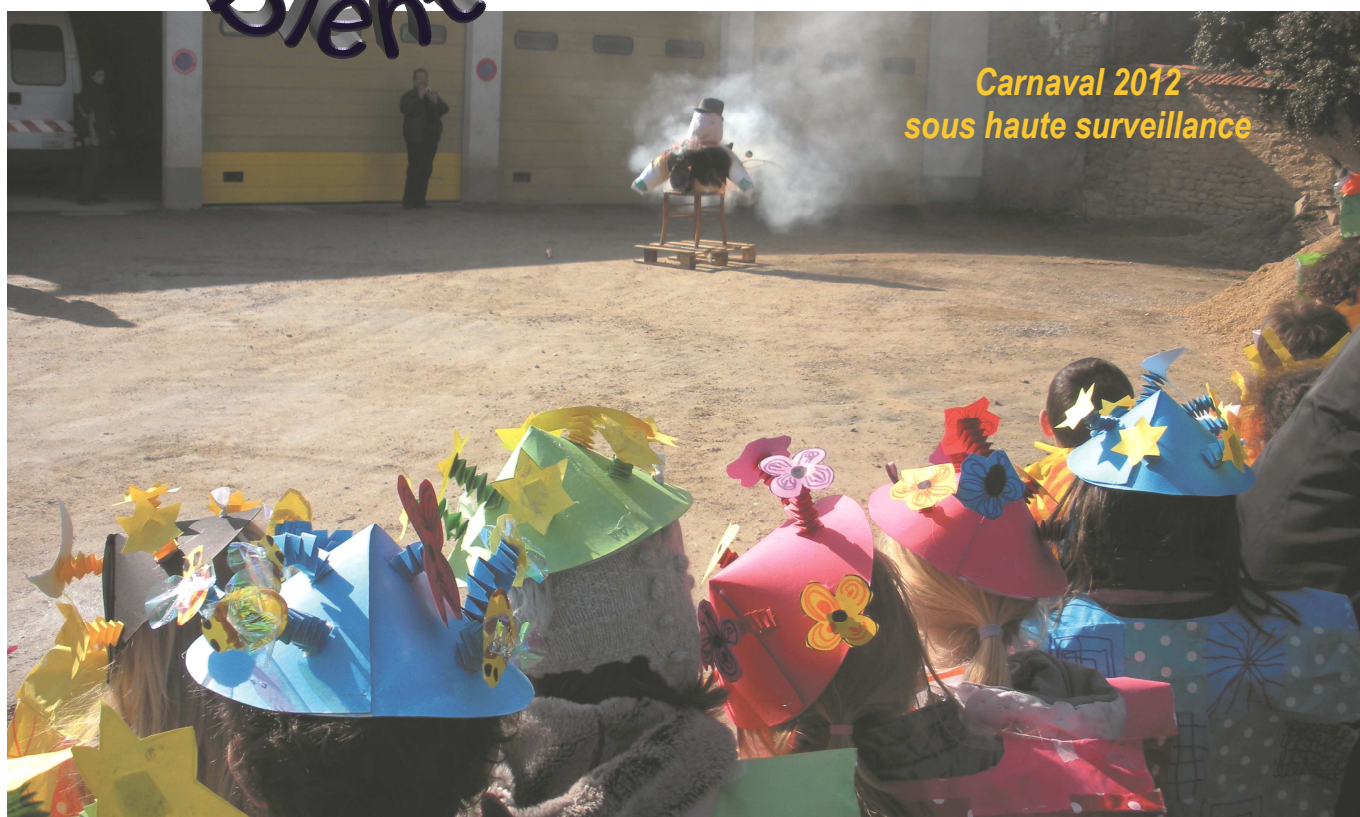
## Associations : rappels

- ◆ La date limite pour le dépôt des demandes de subventions est le **31 mars**.

Nous vous demandons de bien compléter la 1ère page des coordonnées de la personne à contacter, notamment une adresse courriel, fort utile en cas d'information urgente. Le secrétariat de mairie, notre animateur culturel ont besoin d'adresses fiables.

- ◆ Pour alimenter le site communal en événements (agenda) et/ou en actualités, trouver la bonne âme dans l'association qui devient contributeur et qui pourra ensuite mettre à jour vos animations.

Les envois au secrétariat de mairie ne seront plus systématiquement traités par les webmasters.







# VOS PRATIQUES

## SECRETARIAT DE MAIRIE :

Il est ouvert au public  
du lundi au vendredi,  
de 8 heures à 12 heures,  
de 13 heures à 17 heures

## AFFICHAGE LÉGAL

L'affichage obligatoire des délibérations, arrêtés des collectivités territoriales et de l'Etat est disponible sur le panneau défilant installé dans le hall de la mairie. On peut arrêter le défilement et lire ainsi le texte recherché.

## STATION BIOMÉTRIQUE :

Passeport sécurisé : secrétariat de mairie **sur rendez-vous** (05 49 59 31 36)

Adultes : 86 € en timbres fiscaux.

Validité du passeport : 10 ans.

Enfants : 42 € pour les 15/18 ans, 17 € pour les moins de 15 ans.

Validité du passeport mineur : 5 ans

## DÉCHETTERIE de la COMMUNAUTÉ :

**Lundi - Mercredi - Samedi**

9 à 12 heures et 13 heures 30 à 17 heures 30

## JOURNAUX LOCAUX : VOS CORRESPONDANTS

### Centre-Press

### Nouvelle République :

Jacky LIEGE

Téléphone-fax : 05.49.29.35.25

jackie.liege@wanadoo.fr

En son absence, voir son collègue de

### L'Avenir :

Bernard GUYOT

05.49.59.42.73

mauvonne @ wanadoo.fr

## M. Jean CRESPIN, maire

reçoit tous les jours ouvrables, de 10 heures à 11 heures.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

## M. Guy BOUCHET,

Travaux publics, coordinateur du personnel masculin

## Mme Annie FULIGNI,

Vie scolaire et périscolaire, petite enfance, sport, solidarité

Coordinatrice du personnel féminin

## Mme Monique GUILLEMINAUD,

Affaires immobilières et juridiques

## Mme Dominique NEVEUX,

Tourisme, patrimoine, citoyenneté, communication

## M. François GUYOT,

Voirie et assainissement

Réception sur rendez-vous : contacter le secrétariat de mairie

M. Jean Michel CLÉMENT, député, reçoit sur R.V., à sa permanence, place du champ de foire (ex SIVEER)

Secrétariat : appelez le 05 49 03 16 38

**PÔLE EMPLOI** : renseignements au 08 11 01 01 86

**INDIGO (ex ALYSEE)** : appeler le 05 49 87 63 54

**CRAMCO** (Assistante sociale) :

Le 2ème mardi de chaque mois sur R.V. à la mairie.

Appelez le 15 49 11 97 59

**M. Arnaud LEPERCQ**, conseiller général, reçoit le dernier jeudi du mois, de 10 à 12 heures à la mairie sur R.V..

Appelez le 05 49 59 50 17

## MAISON DE SERVICES PUBLICS :

**P.M.I.** : Consultation des nourrissons :

Prendre R.V. au 05 49 87 01 35

**P.M.I.** : Assistante sociale :

le mardi sur R.V. : 05 49 87 01 35

**Direction du travail, Mission locale rurale :**

Sur R.V. au 05 49 87 39 67 ou 06 83 49 27 57

**A.D.M.R.** : 05 49 53 48 28

**C.L.I.C.** : 05 49 01 27 95

**S.I.A.D.** : 05 49 03 12 43

**A.P.E.F.** : (services à la personne) : 05 49 53 02 16

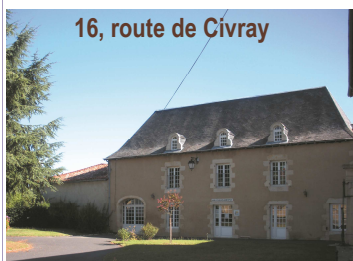
**U.F.C. Que choisir** (Litiges) : le dernier jeudi du mois

P  
E  
R  
M  
A  
N  
E  
N  
C  
E  
S

## NOUVEAUX GENCÉENS...

Faites-vous connaître auprès de notre secrétariat : nous devons connaître vos coordonnées pour modifier les documents administratifs vous concernant.

## BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE :



16, route de Civrav

Mercredi : 9 - 12 h et 14 - 18 h ,

Vendredi 15 - 18 h

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Accès internet Portage de livres à domicile

**Pour enfants et adultes ,**  
Albums, romans, B.D., revues,  
documentaires, biographies,  
essais, CD...

**Abonnement annuel : 5 € par famille**

L'IRQUA Poitou-Charentes (Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire) lance une campagne de sensibilisation. Nous sommes concernés.



## Valorisons le savoir-faire de nos boulangeries artisanales !

Depuis 2004, une poignée d'irréductibles professionnels de Poitou-Charentes (coopératives agricoles, meuniers et boulangers) ont choisi de valoriser leur entreprise, leurs recettes, leur savoir-faire traditionnel et leur passion au travers d'une démarche : le « **Signé Poitou-Charentes** ».

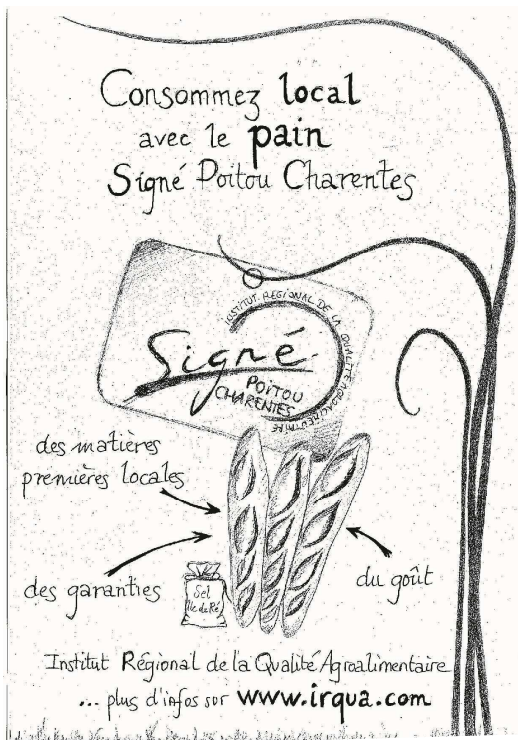
Leur credo : choisir les meilleurs blés pour en faire une farine d'exception, donner à la pâte le temps de lever, faire chaque jour une fraîche fournée grâce à un savoir-faire acquis au cours d'années d'expérience, ajouter des produits nobles tels que le sel de l'île de Ré, être en mesure de tracer la vie du produit et se soumettre à des contrôles réguliers... , voilà ce que plus de 50 boulangers, dont M. DAUGER 19 route de Civray, se sont engagés à fournir aux consommateurs.

Vous souhaitez plus d'informations, vous cherchez des recettes :

: [www.irqua.com](http://www.irqua.com)



Communiqués



Esquisse de l'affiche, en avant-première, et qui sera bientôt visible à Gençay



### PLURISERVICES et PLURISERVICES-INTERIM

Association intermédiaire et Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion  
17, Place Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

Antenne de Couhé : 89, Grand'rue - ☎ 05 49 11 20 33

☎ 05 49 87 41 45

✉ [pluricivray@wanadoo.fr](mailto:pluricivray@wanadoo.fr) - ✉ [pluriservices-interim@wanadoo.fr](mailto:pluriservices-interim@wanadoo.fr)

☎ 05 49 87 67 67



Site Internet : [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr)

Vos structures de proximité interviennent pour le prêt de main d'œuvre auprès des :

PARTICULIERS	ASSOCIATIONS	COLLECTIVITES LOCALES	AGRICULTEURS	ENTREPRISES-ARTISANS-COMMERCANTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Ménage, repassage, couture, cuisine, aide aux courses, etc...</li> <li>➢ Jardinage et entretien d'espaces verts</li> <li>➢ Travaux de bricolage (maçonnerie, peinture, placo, etc...)</li> <li>➢ Garde d'enfants de + 3 ans, soutien scolaire</li> <li>➢ Aide aux déménagements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Agent d'accueil</li> <li>➢ Agent administratif</li> <li>➢ Agent d'entretien</li> <li>➢ Aide cuisinière</li> <li>➢ Distribution de prospectus...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Aide cantonnier</li> <li>➢ Agent d'entretien</li> <li>➢ Aide cantinière</li> <li>➢ Distribution des bulletins municipaux...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Aide au ramassage de volailles/lapins</li> <li>➢ Aide à la traite</li> <li>➢ Conduite de tracteur</li> <li>➢ Autres travaux agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Surcroît d'activité</li> <li>➢ Remplacement pour congés ou maladie...</li> </ul> <p>Pluriservices-Intérim :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Est l'employeur</li> <li>➢ Recrute la personne compétente</li> <li>➢ Effectue toutes les démarches administratives (déclarations, factures, cotisations...)</li> </ul>

Vous recherchez du personnel ?  
Contactez-nous

Pluriservices agréé "services aux personnes" :

- ☞ Permet de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % sur la facture acquittée pour les emplois familiaux
- ☞ Accepte les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprises, les mutuelles...
- ☞ Propose des services dans **les groupes 3 et 4 de l'APA**

Vous recherchez un emploi ?  
Venez vous inscrire



## SPORTS :



Ph : P; Bibault

### GALA DE NATATION SYNCHRONISEE

**Samedi 30 juin**  
**de 18 à 20 heures**

Piscine intercommunale  
Organisation : SIVOM et A.S.P.T.T. Poitiers

### CHAMPIONNAT DE LA VIENNE DE TIR A L'ARC

**Dimanche 15 avril**  
**Stade de Gençay**

Organisation : SLCG Compagnie Du Guesclin

## SOCIAL :

### COLLECTE DE SANG

**Mercredi 23 mai**  
**Vendredi 21 septembre**  
**de 15 à 19 heures**

Salle des fêtes  
Organisation : Donneurs de Sang Bénévoles

### BOURSE AUX VÊTEMENTS

**Du 13 au 15 septembre**  
**Salle des Fêtes**

Organisation : R.A.M. « Les Loupiots »

et

## Spectacle médiéval Au Château de Gençay le dimanche 29 avril 2012



Cliché H Donzaud

*Fête médiévale 2007*

## MUSIQUE :

### 20ème RENCONTRES CHORALES

**Samedi 12 mai**

**19 heures - 22 heures 30**

Salle des fêtes

**Soirée commémorative**

**conclue par un bal associatif**

Organisation : Union Musicale « La Liberté »

### FÊTE DE LA MUSIQUE

**Jeu 21 juin**

**Le Fouilloux, Cinéma de Gençay**  
**(à confirmer)**

Organisation : EMI la Cendille, Cinéma  
et Union musicale « La Liberté »

### 17ème FESTIVAL DE L' ACCORDÉON DANSANT

**Dimanche 29 juillet**

**13 heures - minuit**

Plan d'eau de Verneuil

Organisation : U.C.I.A.L.

### RANDONNÉE de GENÇAY

**Dimanche 22 Juillet**

**8 h 30 à la salle du château d'eau.**

Organisation : OT et municipalité

### KERMESSE de L'ÉCOLE

**Samedi 16 juin**

Cour de l'école primaire

## ÉCONOMIE :

### BRADERIE

**Samedi 7 juillet**

**De 8 heures à 18 heures**

Place du Champ de foire

Inscription obligatoire

Organisation : O.T. et U.C.I.A.L.

### MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS

**Mercredi 22 août**

**De 18 à 22 heures**

Champ de foire

Organisation : O.T. U.C.I.A.L.

Chambre d'agriculture  
et municipalité

## FEU D'ARTIFICE



**13 juillet**

Plan d'eau  
de Verneuil,

à partir de  
22 heures.

Organisation SIVOM

L'organisation des animations est encore en discussion, du fait des incidents que nous avons eu à déplorer au cours de ces deux dernières années.

*Pour des informations plus détaillées sur ces manifestations et connaître celles des communes du canton, visitez le site de l'Office de tourisme : « [www.ot-gencay.fr](http://www.ot-gencay.fr) ».*



Mlle VRIET Coralie et l'Association « les Amis du Vieux Château », organisent une **fête médiévale** dans le but de réanimer le patrimoine historique de Gençay, en particulier le Château.

Au programme : animations et scènes théâtrales par l'Association Nouaillé 1356, ateliers artisanaux (école de laine, sculpteur sur pierre...), les moines de Chantemerle, les archers de la Compagnie du Guesclin..

Démonstration d'armes, chants et danses médiévales, fabliaux, cracheurs de feu, tir à l'arc, ...

Buvette et gâteaux...

Entrée payante adulte : 5€

Gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Possibilité de réserver des costumes pour les enfants gratuitement auprès de l'association des Amis du Vieux Château.  
au 05 49 59 30 57

Nous espérons que cet événement attirera de nombreux visiteurs et nous les remercions déjà de leur intérêt porté à ce spectacle.



# Patrimoine

## Les passages de troupes à Gençay...

... ont été fréquents tout au long de l'histoire, mais rares furent ceux qui eurent droit à un compte rendu comme celui-ci, rédigé par un habitant de Gençay, lors du passage du 37<sup>e</sup> d'artillerie qui séjourna dans notre commune les 9 et 10 août 1899.

À l'époque de son séjour à Gençay, le 37<sup>e</sup> Régiment d'artillerie était caserné à Bourges au Quartier Carnot. Il y avait été formé le 21 octobre 1873. Depuis 1898, il était commandé par le colonel Priou. À cette occasion, il venait de faire des exercices de tir au camp de la Braconne.

### Gençay. Passage de troupes.

Les 1<sup>er</sup> et 37<sup>e</sup> régiments d'artillerie de Bourges viennent d'effectuer leur dernier passage par la 1<sup>ère</sup> colonne du 37<sup>e</sup> commandée par M. le colonel Priou. Son séjour à Gençay, les 9 et 10 courant a donné lieu à une véritable petite fête.

Chaque jour, la musique militaire se faisait entendre à 5h ½ sur la place, à la grande satisfaction des habitants.

Le premier soir, sur l'initiative des officiers, un bal organisé à la hâte par les musiciens avait fort diverti la jeunesse.

Le lendemain, sur la demande du maire, M. le colonel avait bien voulu autoriser les trompettes et la musique à faire une retraite aux flambeaux. Elle fut très brillante, car le succès de celle du 14 juillet remplissait encore l'esprit de tout le monde.

Après avoir procuré aux habitants une agréable distraction, les exécutants allèrent prendre les rafraîchissements qu'ils avaient si bien gagnés.

Pendant ce temps, toute la jeunesse de Gençay et de Saint-Maurice, que ce flot de musique inaccoutumé avait réunie, attendait impatiente l'ouverture d'un bal sous les halles, déjà illuminées à cet effet.

On ignorait complètement que M. le colonel avait refusé l'autorisation nécessaire, parce que la colonne partait le lendemain dès la première heure. On attendait vainement une chose qui ne devait pas se réaliser.

Puis, subitement, cinq ou six jeunes filles, d'ailleurs bien inspirées, décidèrent de se rendre auprès du colonel pour demander elles-mêmes l'ouverture d'un bal.

A ce moment, celui-ci se trouvait au café de MM. les officiers. Quand il vit arriver à lui cet « essaim de demoiselles » fraîches, belles et décidées, il se mit gracieusement à sourire.

Il refusa d'abord, alléguant le service, puis, ô heureuse faiblesse humaine ! ô Vénus ! que tes charmes sont puissants !... il finit par accorder à ses aimables quémanteuses un bal d'une demi-heure seulement.

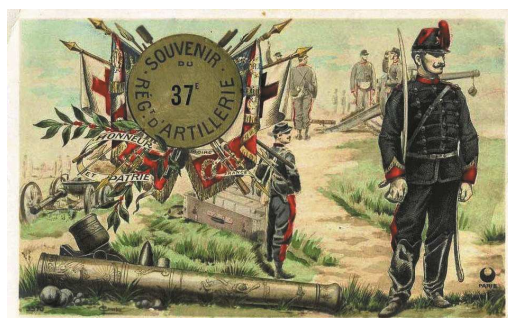
Un « Vive le colonel ! » sortit immédiatement de ces blanches poitrines gencéennes et un doux sourire mutin fut le remerciement de cette faveur militaire.

Immédiatement, tout le monde fut à la danse : chacun évitait de perdre une des minutes comptées.

Bientôt le coup d'œil fut charmant : plus de 200 couples polkaient, valsaient... à l'envie.

Mais l'horloge municipale sonna bientôt 9 h. ½ et l'adjudant d'Etat-major vint rappeler à l'orchestre que les trente minutes accordées étaient écoulées et qu'il fallait songer à se reposer.

En un clin d'œil, les halles, la place et les rues furent évacuées et Gençay rentra dans le silence, à l'exception d'un certain nombre d'habitants qui ont attendu l'heure réglementaire, trop tôt arrivée d'ailleurs, pour rentrer chez eux.



Personne alors ne pouvait penser que notre petite ville contenait dans ses murs plus de vingt officiers charmants et plus de 500 braves troupiers, tellement le calme régnait partout.

Gençay a fait le meilleur accueil aux militaires de passage ; aussi ces Messieurs paraissent enchantés de leur réception et emportent de notre pays le meilleur souvenir.

Merci, Messieurs et au revoir ! nous souhaitons que vous repassiez par Gençay, quand les ordres vous appelleront de nouveau à faire des exercices de tir au camp de la Braconne.

(L'Echo de Civray du 17 août 1899)